

FOCUS

IA
&

INFLUENCE

BAROMÈTRE

OXYGEN⁺

En partenariat avec



NATIONAL SUR LA SATISFACTION
DES JURISTES D'ENTREPRISE - 2025



Juriste d'entreprise,
un beau métier !



Stéphane Lefer, Oxygen+

Avocat, fondateur d'Oxygen+



Les juristes ont beau tirer de sérieuses sonnettes d'alarme sur le harcèlement, la discrimination ou la charge mentale ils continuent de considérer « tout compte fait » et pour la cinquième année consécutive, qu'ils sont satisfaits de leur travail ! Cela reste une constante !

Le métier de juriste d'entreprise est un beau métier, c'est dit !

Et d'ailleurs, pourquoi en serions-nous surpris ? Devenir juriste, c'est avant tout un choix ... c'est faire de longues études, des stages, donc réitérer ce choix au fil des ans. Être juriste d'entreprise c'est aussi être au cœur de la société et des entreprises.... Le droit est partout, le juriste d'entreprise est donc devenu essentiel, il est de toutes les décisions !

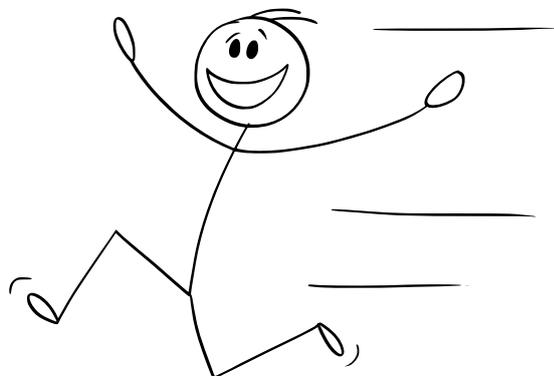
Autre enseignement, l'IA est un outil très largement adopté par les juristes. Faut-il s'en étonner ? Notre métier est une expression de pensées logiques et rationnelles ... le droit est donc le terreau idéal pour l'IA générative.

Il est dorénavant envisageable de confier des tâches principalement répétitives à l'IA. Cela peut certes réduire notre temps de travail mais plus probablement cet outil nous permet de nous concentrer sur les activités les plus intellectuelles, qualitatives, intéressantes Réjouissons-nous !

L'inquiétude reste palpable, car tout changement rapide crée de l'inquiétude, mais il s'agit surtout d'ouvrir les possibilités de travailler différemment et on l'espère mieux !

Bonne lecture !

Satisfaction



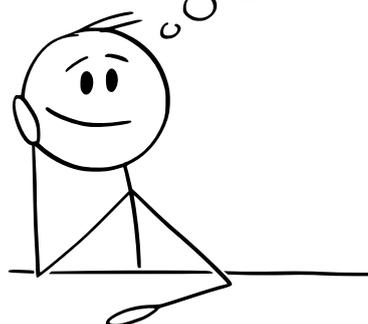
80%

des juristes d'entreprise **sont satisfaits** de leur travail !

À noter, une remarquable **stabilité** de ce chiffre depuis **5 ans** !



QUAND MÊME,
J'AIMERAIS ÊTRE
**MIEUX
PAYÉ!**



Attention !

85%

supportent une **charge mentale** importante !

33%

se disent en situation de **surmenage** !

13%

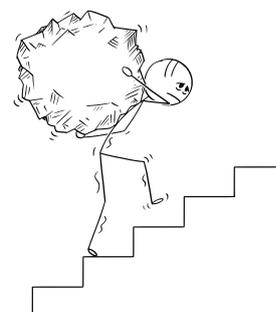
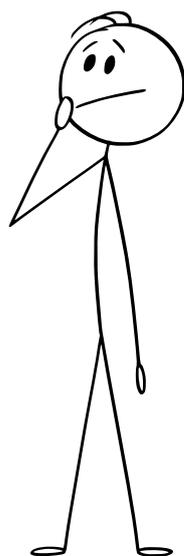
déclarent avoir subi du **harcèlement sexuel** !

49%

déclarent avoir subi du **harcèlement moral** !

35%

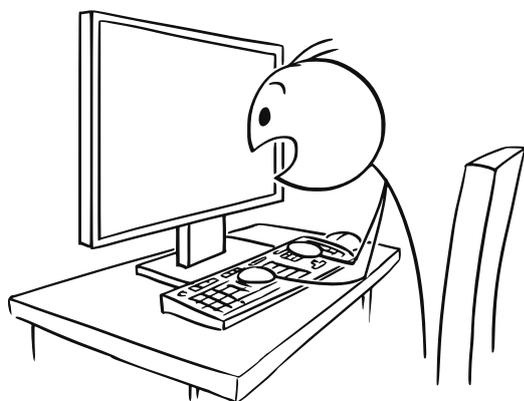
déclarent avoir subi de la **discrimination** !





L'ESSENTIEL

L'IA



87%

des juristes d'entreprise utilisent
l'IA au travail !

Ils étaient 50% l'année dernière !

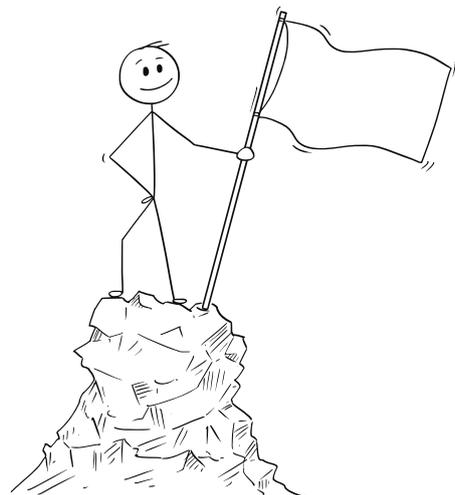
Une **utilisation** dont les juristes sont **très satisfaits** et qui suscite de **l'enthousiasme** !

89%

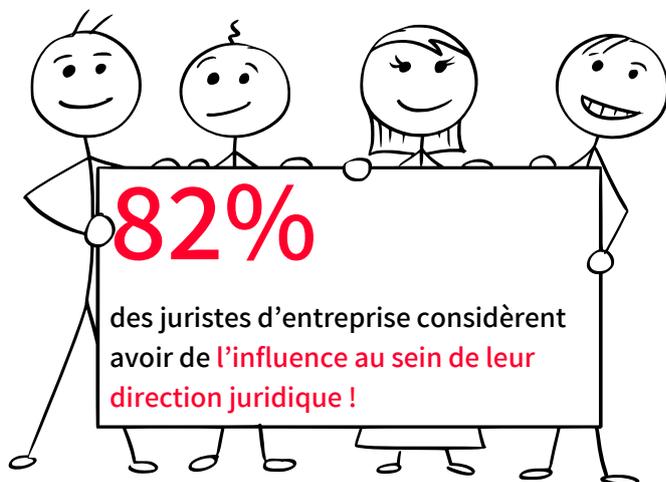
des juristes considèrent que l'IA va **aider leur direction juridique à mieux réaliser ses missions**

25%

des juristes **craignent pour leur emploi** du fait de l'émergence de l'IA !



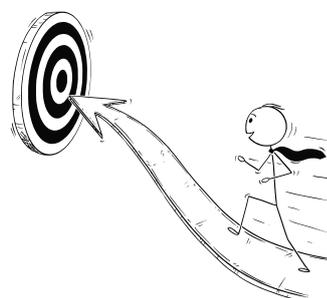
L'influence



82%

des juristes d'entreprise considèrent avoir de **l'influence au sein de leur direction juridique !**

Objectifs, **CODIR** et **rattachement à la DG !**





“
Vigilance
sur mes conditions
de travail ? ”





1. La satisfaction des juristes d'entreprise, une remarquable stabilité

80% des répondants sont globalement satisfaits, ce qui reste un score élevé.

Il est à noter que sur les 5 dernières années ce chiffre est resté très constant (variation entre 78 et 82%). Nous avons donc année après année, **8 juristes sur 10** qui se disent satisfaits, ce dont nous devons nous féliciter.

2. Des juristes d'entreprise qui sont toujours en attente d'une meilleure rémunération

57% des répondants sont globalement satisfaits de leur rémunération, il s'agit d'une progression de **3 points** par rapport à l'année dernière.

Sur 5 ans, on constate une **progression** mesurée mais constante sur la satisfaction des juristes de leur rémunération par rapport au travail réalisé, nous pouvons ici aussi nous féliciter de cette tendance.

3. Des juristes d'entreprise qui supportent toujours en très grand nombre une charge mentale importante et un taux très élevé de juristes se considèrent en surmenage

85% des juristes d'entreprise déclarent supporter une charge mentale importante.

Sur 5 ans, on constate des variations mais il en ressort toutefois une stabilité car environ **8 juristes sur 10** considèrent avoir une charge mentale importante. On rappellera la position d'André Comte-Sponville qui, l'année dernière au regard de ces résultats, considérait que ce chiffre était bien « normal » compte tenu de l'activité intellectuelle des juristes !

La notion de « surmenage » met en avant une notion de « trop-plein » qui va au-delà de la charge mentale et implique de la souffrance. On constate une augmentation. **On passe de 29 à 33% et le chiffre était de 25% en 2021**. C'est une alerte importante à considérer.

4. Harcèlement et discrimination, une grande vigilance !

13% des juristes considèrent avoir vécu des faits de harcèlement sexuel dans leur carrière (9% l'année dernière, donc **+4 points**), **49%** des faits de harcèlement moral (43% l'année dernière, donc **+6 points**) et **35%** des situations de discrimination (28% l'année dernière, donc **+7 points**). Soit les faits de harcèlement ou de discrimination augmentent, soit la parole se libère. En tout état de cause, de trop nombreux juristes se considèrent harcelés et/ou discriminés.

La lutte contre le harcèlement et la discrimination reste un sujet d'importance dans les entreprises, y compris donc pour les directions juridiques.



UN AUTRE REGARD



Besma Boumaza,

Vice-présidente de l'AFJE et directrice juridique et compliance groupe & secrétaire du conseil d'administration du groupe Accor

“ Année après année, nous constatons que les juristes sont satisfaits, voire heureux, de leur travail et de la place qu'ils occupent dans leur entreprise. C'est la traduction d'une reconnaissance grandissante de la profession de juriste d'entreprise.

On le constate d'ailleurs avec l'augmentation de la satisfaction sur la rémunération (+3%, ce que confirme l'étude de l'AFJE sur la rémunération des juristes d'entreprise), mais aussi avec le nombre de juristes estimant avoir de l'influence au sein de leur entreprise (81%).

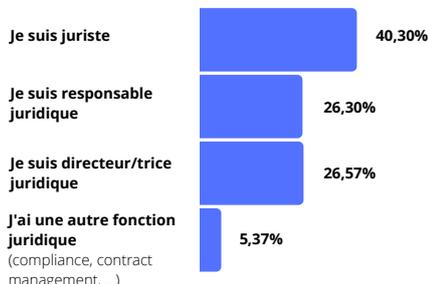
Et si la charge de travail ne diminue pas, c'est bien le reflet du besoin grandissant de juristes dans les entreprises. Ils restent d'ailleurs ouverts à l'innovation apportée par l'Intelligence Artificielle et y voient même un moyen d'alléger cette charge.

Enfin, je note avec satisfaction que l'action des associations professionnelles, au premier rang desquelles l'AFJE, est bien identifiée comme un levier pour accroître l'influence des juristes d'entreprise. L'AFJE, l'organisation représentative de la profession, porte haut et fort la voix des directions juridiques dans le débat public, accompagne leur montée en compétences et œuvre sans relâche pour faire reconnaître leur rôle stratégique dans les entreprises et l'économie. À la fois témoin et actrice de la transformation de la fonction juridique, elle continuera à le faire, tout en tenant compte des enseignements mis en lumière par ce baromètre.

Plus que jamais, l'AFJE incarne la force collective des juristes d'entreprise et les accompagne dans la construction d'une fonction toujours plus influente, reconnue et stratégique.

387

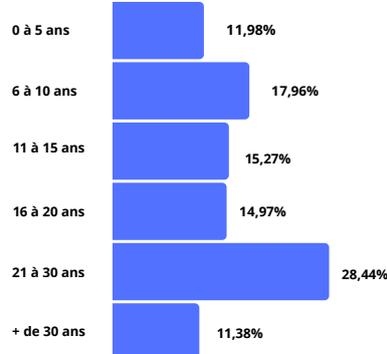
Qui a répondu ?



Question : "Merci de nous confirmer votre fonction"

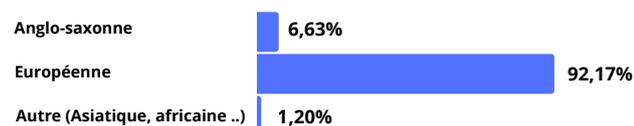
Répondants

Quel niveau d'expérience ?



Question : "Merci de nous indiquer le nombre d'années d'expérience dont vous disposez"

Origine ou culture de la société



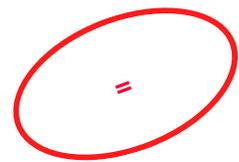
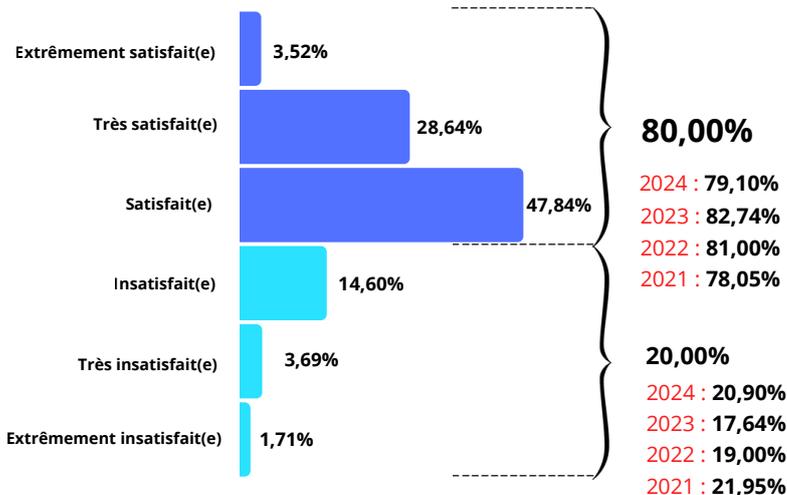
Question : "Merci d'indiquer si votre société/groupe est de culture ou d'origine"

BAROMÈTRE LES RÉPONSES



Niveau de satisfaction, en général

Question : "Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction concernant votre travail"



8 juristes sur 10 se disent "satisfaits" à "extrêmement satisfaits" de leur travail.

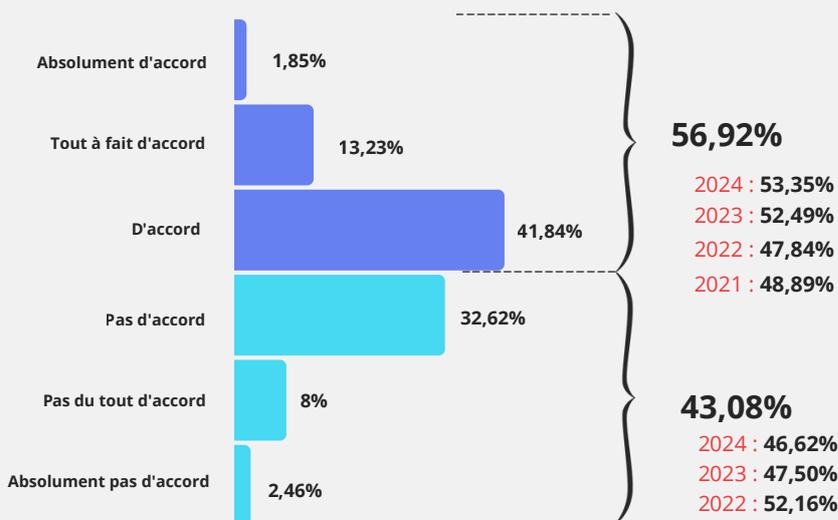
2 juristes sur 10 se rangent toutefois dans la catégorie des "insatisfaits".

L'adéquation de la rémunération et des avantages avec mon travail

Question : "Ma rémunération et mes avantages sont en adéquation avec mon travail"

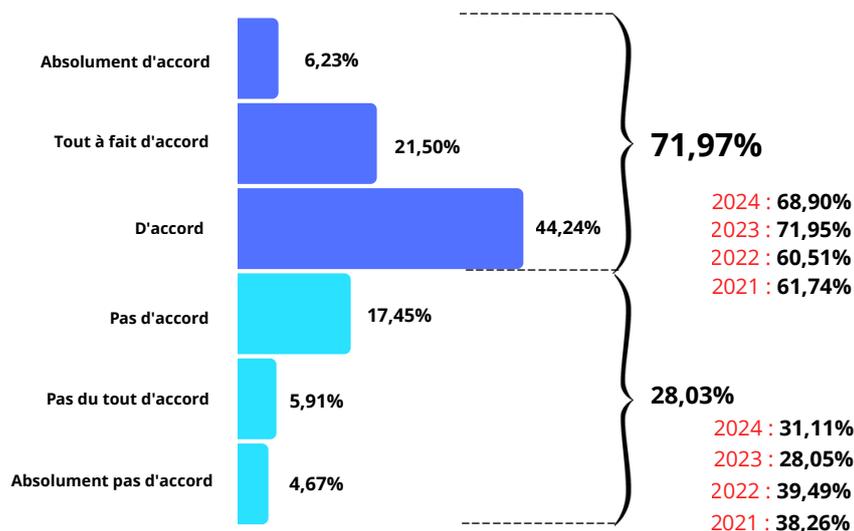


La tendance se confirme, année après année, d'un sentiment de progression des juristes qui sont satisfaits de leur rémunération au regard du travail réalisé !



Reconnaissance et valorisation au travail

Question : "J'ai le sentiment d'être reconnu(e)/valorisé(e) pour mon travail"



7 juristes sur 10 se considèrent reconnus dans leur travail.



Martial Houle,

Président du Cercle Montesquieu

“ Le Baromètre 2025 de la satisfaction des juristes d’entreprise met en lumière un attachement constant à notre métier : huit juristes sur dix se disent satisfaits de leur travail, confirmant le rôle structurant et stratégique d’une profession qui met sa rigueur intellectuelle au service de la performance des entreprises.

Le Baromètre souligne également deux évolutions majeures. La première est celle de l’influence croissante des juristes : 81 % estiment que leurs actions ont un impact dans l’entreprise et 66 % au sein même de leur direction juridique. Cette progression traduit un changement de perception : le droit n’est plus seulement un support, il est un levier de gouvernance et de création de valeur.

La seconde évolution est celle de l’essor spectaculaire de l’intelligence artificielle : 87 % des juristes l’utilisent déjà et 9 sur 10 considèrent qu’elle améliorera leur travail. Loin de susciter uniquement des craintes – même si un quart des répondants redoute pour son emploi – l’IA est perçue avant tout comme une opportunité, un outil d’efficacité et d’influence. Réjouissons-nous de cette perception positive, qui traduit une réalité bien différente de la vision restrictive dans laquelle il pourrait être facile de cantonner les juristes d’entreprise.

Les juristes ne considèrent pas que l’entreprise soit un « cluster » de problèmes juridiques dont ils feraient leur fonds de commerce, justifiant leurs fonctions et leur rémunération. Ils savent mieux que quiconque que l’objet social d’une entreprise n’est pas de faire du droit, mais de développer de la croissance économique. Ils sont surtout conscients qu’à travers toutes les problématiques qu’une entreprise rencontre – qu’elles soient opérationnelles, financières, commerciales, sociales ou économiques – il y a toujours une dimension juridique qu’il convient de qualifier intelligemment et proprement. Là réside la valeur de notre profession, au service du développement économique.

Le Cercle Montesquieu se reconnaît pleinement dans cette dynamique. Depuis sa création, notre vocation est de promouvoir la profession et de défendre sa place au cœur de l’entreprise, en équilibrant performance économique, gouvernance responsable et intérêt général. Nos travaux – au sein des commissions, dans nos débats ou à travers nos prises de position – continueront à accompagner les juristes dans ces transformations : leur donner les moyens d’exercer pleinement leur rôle, renforcer leur positionnement stratégique et anticiper les mutations technologiques et sociétales.

Enfin, le Baromètre rappelle qu’il reste des défis à relever en matière de conditions d’exercice et de reconnaissance. Vigilance et exigence demeurent indispensables pour garantir l’attractivité et la pérennité de notre filière.

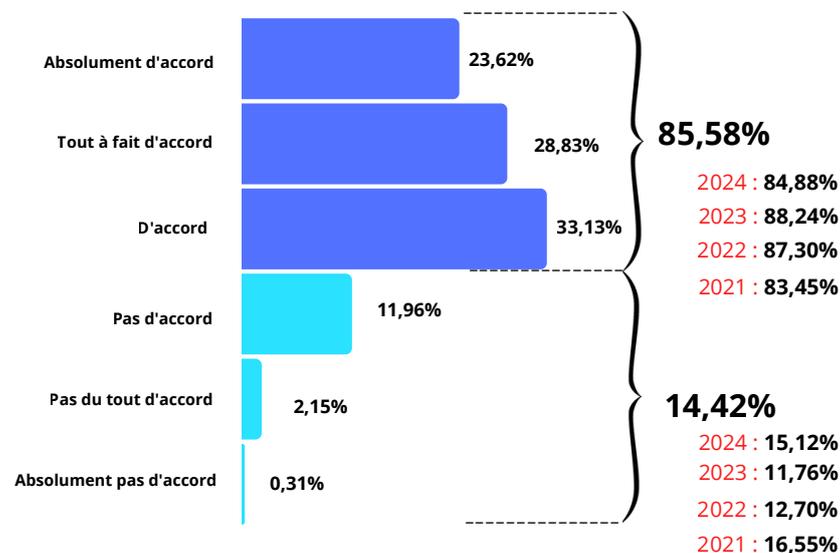
Car une conviction demeure : l’entreprise de demain ne pourra être durable et performante que si ses juristes sont reconnus, respectés et pleinement impliqués dans les décisions.



BAROMÈTRE LES RÉPONSES

La charge mentale

Question : "Je ressens une "charge mentale" importante"



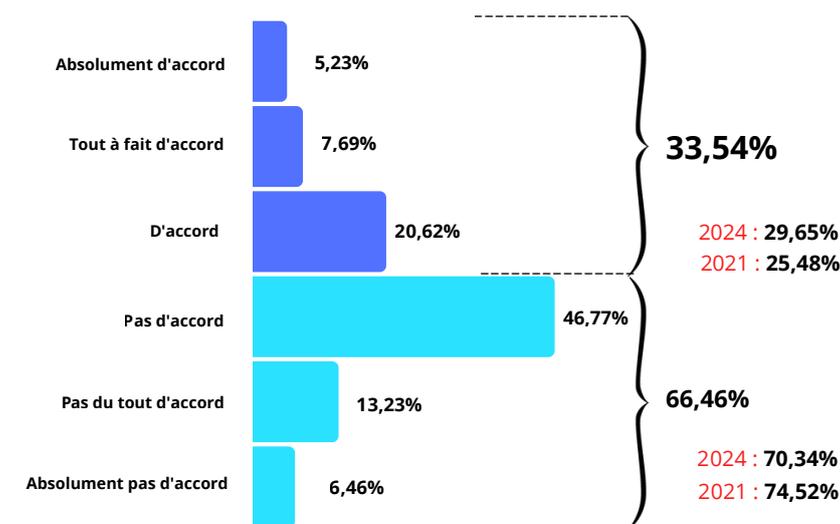
+ 1 point

Plus de 8 juristes sur 10 considèrent que leur charge mentale est importante.

Plus de 2 juristes sur 10 se positionnent comme "absolument d'accord", la note la plus élevée possible !

Le surmenage (burn-out)

Question : "Je me sens actuellement en situation de surmenage (burn-out)"



+ 8 points en 5 ans

Plus de 3 juristes sur 10 considèrent être actuellement en situation de surmenage

Une progression de 8 points en 5 ans !

Charge mentale

87% des cadres se disent stressés au travail

IFOP Mooncard - 2022

La charge mentale au travail peut être définie comme "l'encombrement psychologique provoqué par des préoccupations d'ordre professionnel, y compris en dehors des horaires de travail". Cette charge mentale peut affecter la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) des salariés et leur santé psychologique.

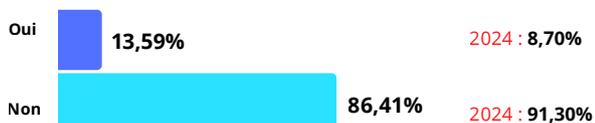


BAROMÈTRE LES RÉPONSES

Harcèlement sexuel

Question : "J'ai déjà subi personnellement au cours de ma carrière professionnelle une situation de harcèlement sexuel"

+ 4 points

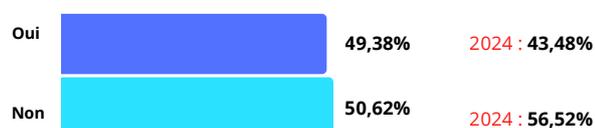


Plus de **1 juriste sur 10** considère avoir vécu des faits de harcèlement **sexuel** dans sa carrière. C'est en progression !

Harcèlement moral

Question : "J'ai déjà subi personnellement au cours de ma carrière professionnelle une situation de harcèlement moral"

+ 6 points

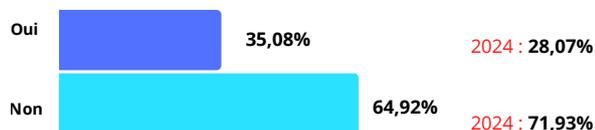


1 juriste sur 2 considère avoir vécu des faits de harcèlement **moral** dans sa carrière. C'est en progression !

Discrimination

Question : "J'ai déjà subi personnellement au cours de ma carrière professionnelle une situation de discrimination"

+ 7 points



Plus de **3 juristes sur 10** considèrent avoir vécu des faits de **discrimination** dans leur carrière. C'est en progression !

Souffrance au travail

"Vous estimez faire face à une situation de souffrance au travail :

- Vous vous sentez en insécurité au travail ;
- Vous subissez des critiques systématiques, des brimades et humiliations, voire des insultes ou des menaces ;
- Vous êtes mis au placard, privé de travail ;
- Votre hiérarchie refuse de communiquer avec vous, ou seulement par courriel ;
- Vous ne disposez pas de consignes claires ou elles sont contradictoires ;
- Votre charge de travail augmente et devient irréalisable, vos objectifs vous paraissent inatteignables ou on vous attribue des tâches sans rapport avec vos fonctions ;
- Vous sentez que le travail a un impact sur votre santé.

Ces situations sont génératrices de souffrance au travail, interdites par la loi, il ne faut pas attendre que votre état de santé se dégrade pour en parler.

Votre employeur est tenu de réagir car il doit vous garantir des conditions de travail de nature à préserver votre santé physique et mentale et votre sécurité au travail."

Drieets.gouv.fr



“ Être attentif
à la qualité de vie
au travail ! ”



Focus - IA

1. Une utilisation effective et actuelle de l'IA

Ce sont désormais **87%** des juristes d'entreprise qui ont déjà utilisé l'IA générative de type ChatGPT. Ils n'étaient que 50% l'année dernière soit une progression considérable démontrant l'engouement et la facilité d'utilisation de ces outils ! On s'en félicitera !

95% des juristes d'entreprise ont une expérience positive ou très positive de l'utilisation qu'ils ont faite de l'IA générative de type ChatGPT !

Progression tout aussi spectaculaire sur l'utilisation par les juristes des IA génératives juridiques. Ce sont désormais **51%** des juristes qui les ont déjà utilisées. Ils n'étaient que 20% en 2024 !

2. L'IA va améliorer positivement la façon de travailler des directions juridiques

89% des juristes d'entreprise considèrent que l'IA va aider leur direction juridique à mieux accomplir ses missions (+8 points par rapport à 2024) et tout autant (**91%**) considèrent que l'IA va impacter positivement leur travail personnel (+11 points par rapport à 2024). C'est un plébiscite pour apprécier l'efficacité qu'apporte et que va apporter l'IA !

3. Une menace pour leur emploi !

25% des juristes d'entreprise considèrent craindre une perte d'emploi du fait de l'émergence de l'IA.

4. L'IA génère toujours un sentiment d'enthousiasme, source d'opportunités !

Les juristes d'entreprise étaient invités à se positionner sur le fait que l'IA engendre : Inquiétudes, Indifférence, Enthousiasme ou Opportunités.

Comme en 2024 et en plus grand nombre encore cette année, les répondants considèrent que l'IA génère surtout un sentiment **d'opportunités** et sont même **enthousiastes** sur l'utilisation de l'IA.



Dominique Rouchon,

Directrice Juridique & Conformité – Groupe Limagrain

“ L’IA n’est pas une menace, mais une formidable opportunité et un levier certain pour notre profession. Le baromètre Oxygen+ 2025 le confirme : 91 % des juristes y voient un atout pour leur travail, 89 % pour la performance de leur direction juridique. Les chiffres parlent d’eux-mêmes : l’enthousiasme est réel, et il est justifié.

L’IA doit libérer les juristes des tâches répétitives et chronophages et leur offrir du temps pour ce qui fait la noblesse de notre métier : le conseil, la stratégie, l’anticipation, la négociation. C’est aussi un assistant précieux pour aider à la préparation de travaux plus complexes et notamment effectuer des recherches juridiques fastidieuses, des revues et comparaison de clauses et délivrer une préanalyse de contrats ou de textes réglementaires complexes. Elle nous permet de nous concentrer sur ce que nous devons être : des partenaires stratégiques de l’entreprise et des différentes fonctions.

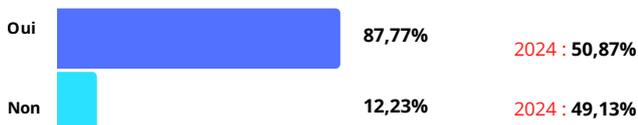
Certes, 25 % des juristes craignent pour leur emploi, mais l’histoire est claire : ce ne sont pas les outils qui remplacent les juristes, ce sont les juristes qui savent utiliser les outils qui prennent les devants. L’IA n’est pas magique, elle ne sera un assistant efficace que si nous l’éduquons et l’utilisons correctement. Elle ne remplace pas l’intelligence humaine, elle l’augmente, à condition toutefois de garder son esprit critique et de ne pas confondre vitesse et précipitation.

De mon point de vue, l’IA est un formidable catalyseur accélérateur de transformation. Elle nous pousse à progresser, à sortir de notre zone de confort, mais elle nous donne aussi l’opportunité de réinventer notre rôle. Le juriste augmenté n’est pas un juriste déshumanisé : c’est un juriste mieux armé pour affronter la complexité du monde moderne. Et avouons-le : qui aurait imaginé qu’un jour, le juriste deviendrait aussi... « créateur d’algorithmes » ?»



Quelle utilisation de l'IA générative dans le milieu professionnel ?

Question : "Avez-vous déjà utilisé de l'IA générative de type ChatGPT pour des raisons professionnelles ?"



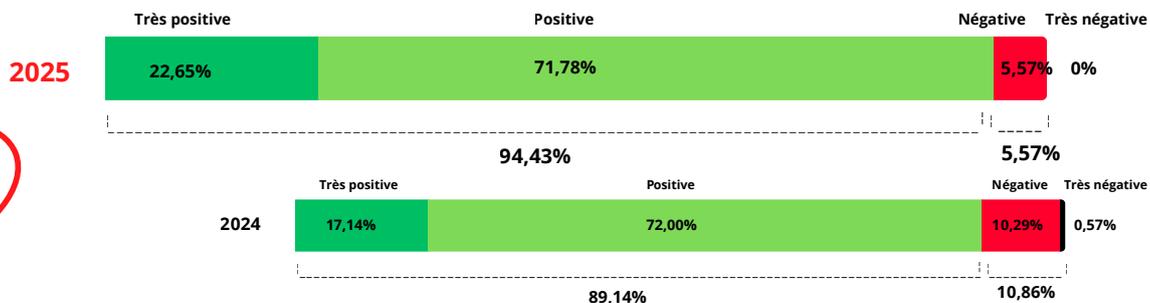
+ 37 points

Près de 9 juristes sur 10 ont déjà utilisé une IA générative pour des raisons professionnelles. En 2024, ils étaient 5 sur 10 !

Des juristes qui plébiscitent positivement leur expérience d'utilisation de l'IA !

Une expérience positive ?

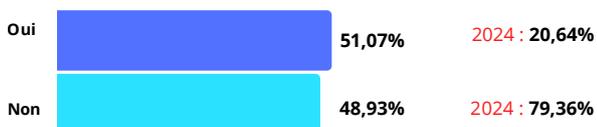
Question : "Avez-vous trouvé cette expérience..."



+ 5 points

Quelle utilisation de l'IA générative juridique ?

Question : "Avez-vous déjà utilisé de l'IA générative juridique ?"



+ 31 points

Désormais 1 juriste sur 2 a utilisé une IA générative juridique. Ils n'étaient que 2 sur 10 l'année dernière !



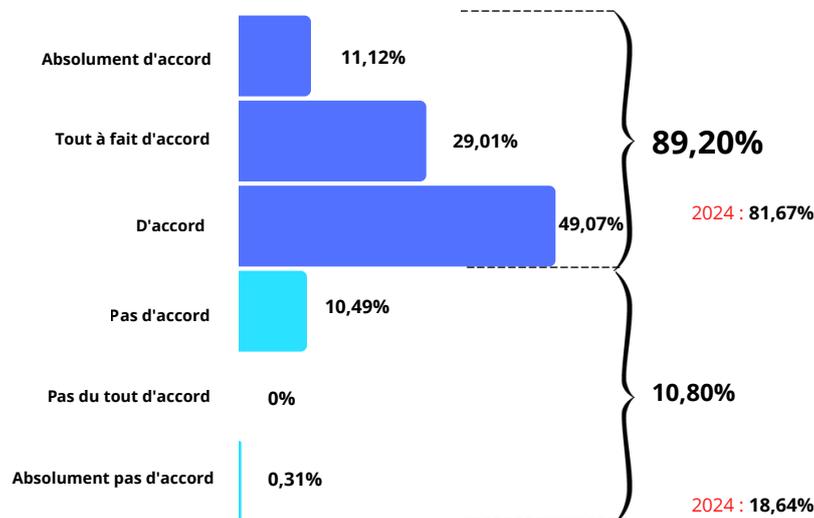
“ L’IA, source
d’opportunités à
saisir pour les juristes
d’entreprise ! ”





L'IA et l'accomplissement des missions des directions juridiques

Question : "L'IA va permettre à ma direction juridique de mieux accomplir ses missions "

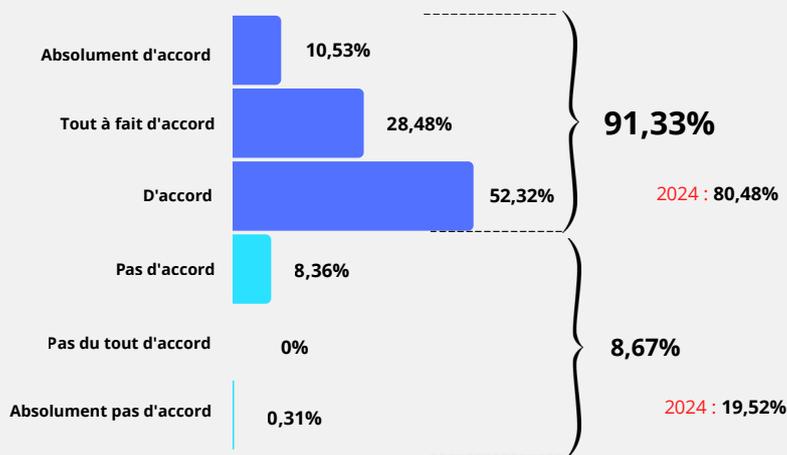


+ 8 points

9 juristes sur 10 considèrent que l'IA va permettre à leur DJ de mieux accomplir ses missions.

L'IA, impact positif sur mon travail

Question : "L'IA impacte ou va impacter positivement mon travail "



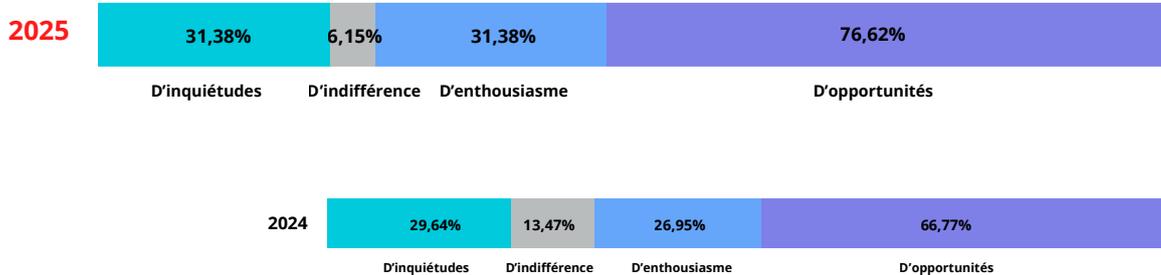
+ 11 points

9 juristes sur 10 considèrent que l'IA va avoir un impact positif sur leur travail. Forte progression par rapport à l'année dernière surtout dans la rubrique de ceux qui répondent "absolument d'accord" et "tout à fait d'accord".



L'IA et la perception générale

Question : "D'une manière générale, l'utilisation de l'IA dans le milieu professionnel est une source" (*plusieurs réponses étaient possibles*)



Plus encore que l'année passée, l'IA suscite une perception **d'opportunités**. **L'enthousiasme** est encore plus fortement ressenti.

L'IA GÉNÉRATIVE ET LES FRANÇAIS

"IA génératives au travail : une utilisation croissante qui s'accompagne de défis majeurs pour les entreprises.

43% des sondés déclarent utiliser les IA génératives au travail, générant ainsi des gains de productivité parfois spectaculaires. 29 % d'entre eux affirment que leur productivité et leur efficacité ont augmenté de plus de 40 % grâce à ces technologies.

Sans surprise, ChatGPT d'OpenAI reste l'outil privilégié par 72% des utilisateurs, devant Gemini de Google (20%), Copilot de Microsoft (12%), tandis que l'entreprise française Mistral fait une entrée remarquée (6%) au côté de Deepseek, l'IA venant de Chine."

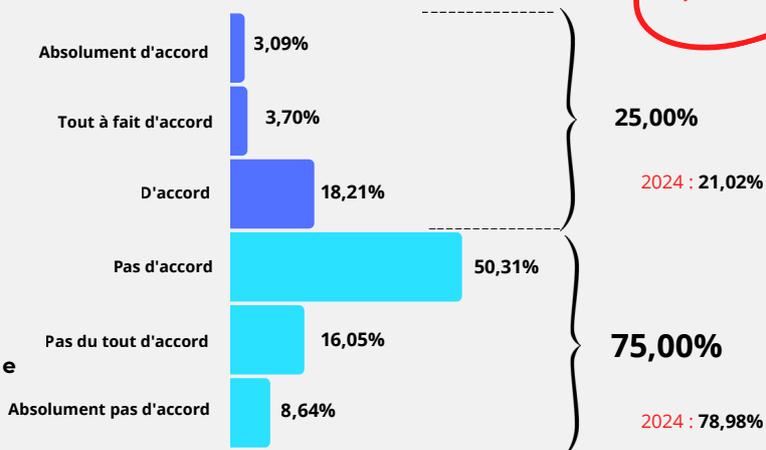
Ifop - Juillet 2025 - 3ème vague du baromètre sur la perception et l'usage des IA génératives par les Français



L'IA, menace pour mon emploi

Question : "L'IA est une menace pour mon emploi "

+ 4 points



1 juriste sur 4 considère que l'IA est une menace pour son emploi !



“ L’IA, une
menace ? ”





Focus - INFLUENCE

L'influence est la capacité d'un individu ou d'une fonction à orienter les décisions, les comportements et la culture organisationnelle, même sans détenir directement le pouvoir hiérarchique.

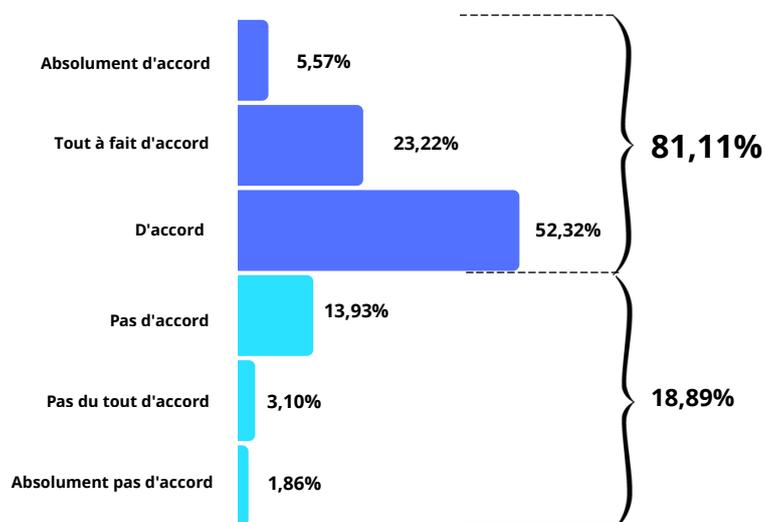
81% des juristes d'entreprise considèrent avoir de l'influence au sein de leur entreprise et 66% au sein de leur direction juridique, ce sont des chiffres remarquables valorisant le travail des juristes d'entreprise. Leurs actions, leur travail, leurs positions portent, sont écoutés, ont un impact !

Cela se traduit aussi par le fait que 63% sont satisfaits de leur positionnement au sein de l'entreprise et 75% au sein de leur direction juridique.

À noter que les axes pour améliorer l'influence des juristes sont d'améliorer encore le positionnement et notamment par une présence au sein des instances de décision des entreprises, d'être impliqué le plus en amont possible aux projets des entreprises ou encore de mieux communiquer sur les actions de la direction juridique.

Influence au sein de mon entreprise

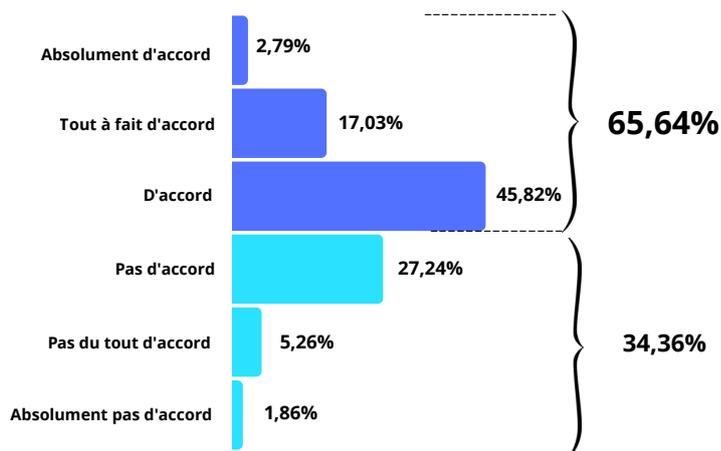
Question : "Je ressens que mes actions et prises de position ont de l'influence au sein de mon entreprise"



8 juristes sur 10 considèrent que leurs actions et prises de position ont une influence au sein de leur entreprise.

Satisfaction de l'influence exercée dans mon entreprise

Question : "Je suis satisfait(e) de l'influence que j'ai au sein de mon entreprise"

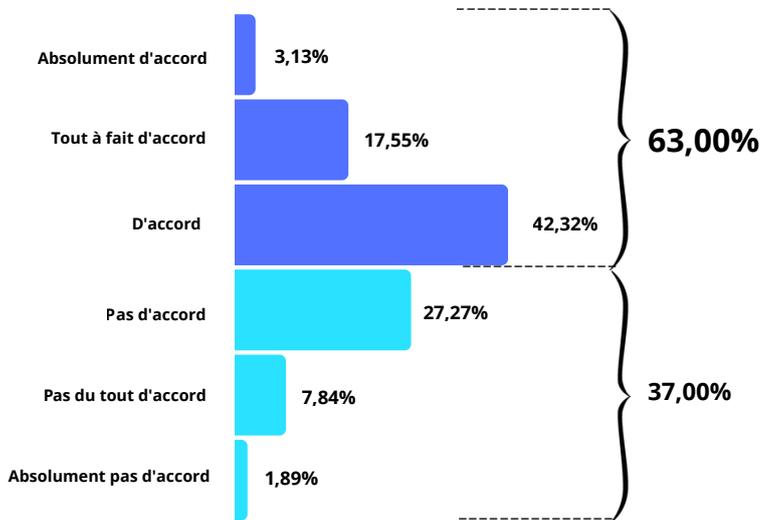


Près de 7 juristes sur 10 sont satisfaits de l'influence qu'ils exercent au sein de leur entreprise.



Positionnement au sein de mon entreprise

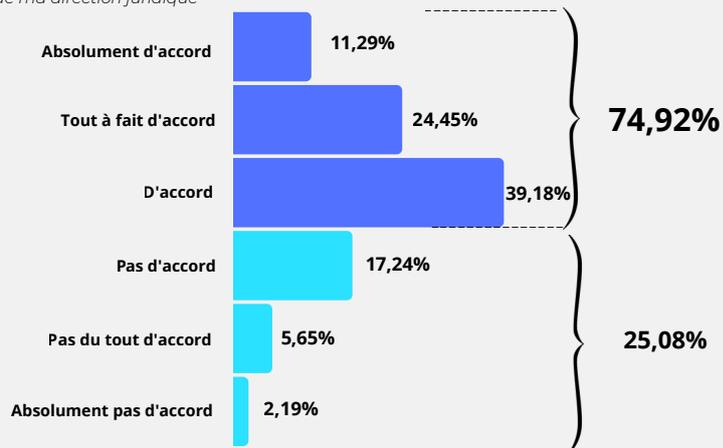
Question : "Je suis satisfait(e) de mon positionnement au sein de mon entreprise"



Près de 4 juristes sur 10 considèrent que leur positionnement au sein de leur entreprise n'est pas le bon.

Positionnement au sein de ma direction juridique

Question : "Je suis satisfait(e) de mon positionnement au sein de ma direction juridique"



1 juriste sur 4 considère que son positionnement au sein de sa direction juridique n'est pas le bon.



Faire évoluer mon influence au sein de mon entreprise

Question : "Qu'est-ce qui ferait évoluer positivement mon influence (indiquer des mots)"

Les sondés étaient invités à indiquer des mots ou des phrases en réponse à la question de savoir ce qui ferait évoluer positivement leur influence.

Nous avons demandé à une IA générative de lire l'intégralité des réponses et de nous rédiger une synthèse !

La synthèse est ci-dessous, reprise mot pour mot sans modification ou correction !

1. Reconnaissance et positionnement stratégique

- Participation aux instances de décision (CODIR/COMEX).
- Rattachement hiérarchique direct à la Direction Générale plutôt qu'à la DAF ou à d'autres fonctions support.
- Changement de culture managériale : vision plus stratégique du droit et non comme un simple service support.
- Valorisation du rôle de business partner et reconnaissance de la valeur ajoutée juridique dans la stratégie de l'entreprise.

2. Intégration en amont et meilleure communication

- Être consultés en amont des projets et décisions, plutôt qu'en fin de processus ou en cas de problème.
- Développer la communication interne sur l'apport de la Direction Juridique.
- Plus de visibilité auprès des opérationnels et du top management.
- Diffusion d'une culture juridique au sein de l'entreprise.

3. Moyens, organisation et conditions de travail

- Plus de ressources (outils, effectifs, temps, moyens financiers).
- Structuration de la Direction Juridique pour une meilleure efficacité et visibilité.
- Allègement de la charge administrative pour recentrer sur les missions à forte valeur ajoutée.
- Flexibilité et télétravail mieux acceptés, en ligne avec les standards européens.

4. Reconnaissance individuelle et collective

- Revalorisation salariale (alignement avec le marché, bonus, progression).
- Titre et grade en adéquation avec les responsabilités réelles.
- Marques de reconnaissance explicites du management et des clients internes.
- Opportunités d'évolution professionnelle (prise de poste à responsabilités, management d'équipe, mobilité).

5. Développement personnel et leadership

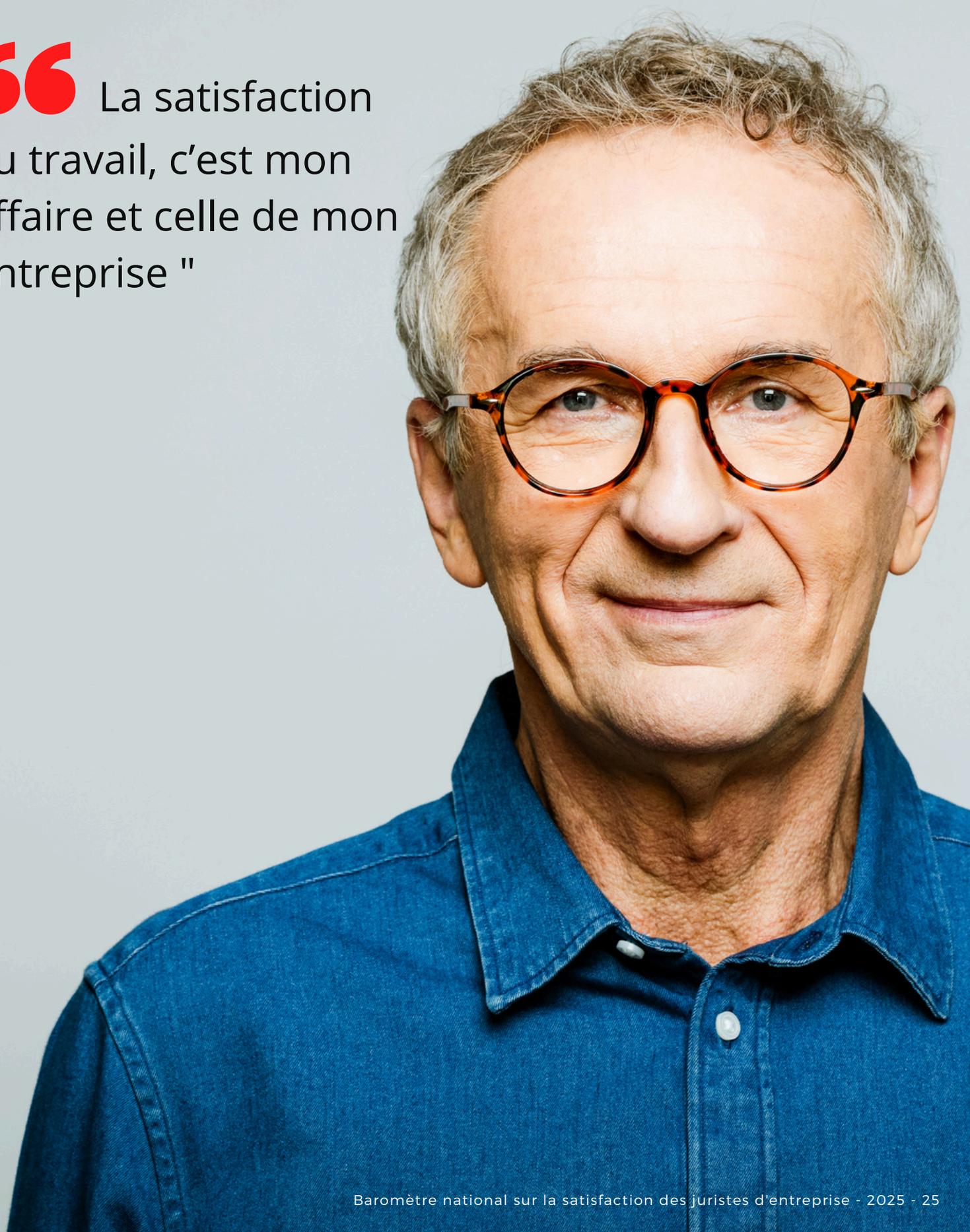
- Formation en management et en soft skills (assertivité, posture de leader).
- Confiance en soi et en sa légitimité pour défendre la place du juridique.
- Opportunité d'intervenir davantage auprès des équipes opérationnelles pour renforcer l'influence terrain.

6. Facteurs externes et institutionnels

- Évolution du cadre législatif (ex. reconnaissance du secret des affaires, valorisation du rôle du juriste d'entreprise).
- Implication d'associations professionnelles (comme l'AFJE) pour défendre la profession et alerter sur le risque de surmenage.



“ La satisfaction
au travail, c’est mon
affaire et celle de mon
entreprise ”



Méthodologie

Le baromètre a été réalisé en sollicitant les juristes d'entreprise. **387** ont répondu aux questions et ce sont ces réponses qui ont été prises en compte pour établir les résultats du baromètre. La collecte a été réalisée du 7 au 28 juillet 2025 de manière anonyme à l'aide de l'outil SurveyMonkey.

Baromètre réalisé par We Juristes pour Oxygen+ en partenariat avec l'AFJE (Association Française des Juristes d'Entreprise) et le Cercle Montesquieu. Toute reprise d'extraits de ce document devra mentionner :

"Baromètre national Oxygen+ sur la satisfaction des juristes d'entreprise - Focus IA & Influence - 2025"

Merci aux 387 juristes d'entreprise ayant répondu à ce baromètre.
Vos réponses ont permis l'élaboration de ce document de synthèse.

OXYGEN+

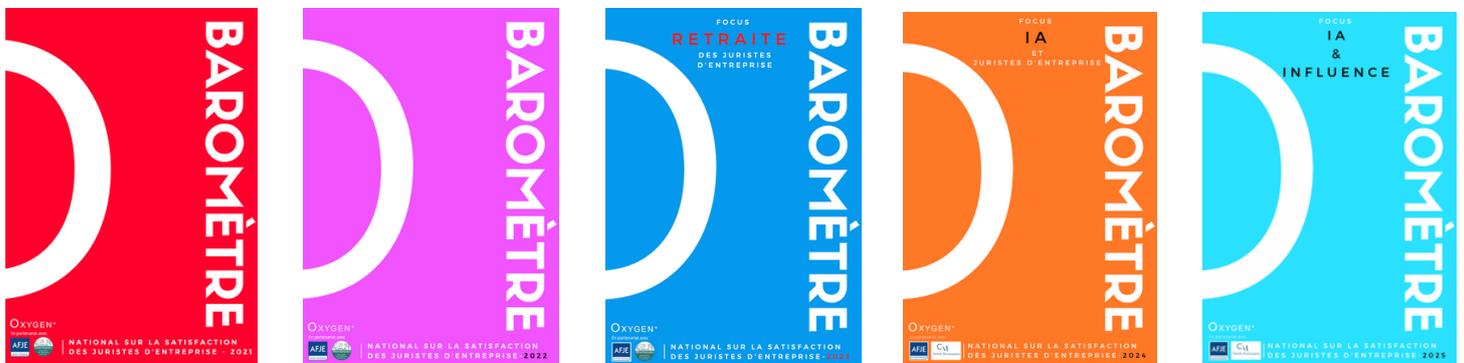
Oxygen+ est un cabinet d'avocats qui propose un support juridique avec des professionnels du droit en mission dans les locaux des entreprises ou à distance, au plus proche des besoins juridiques des entreprises pour faire face à une surcharge de travail, à un projet exceptionnel ou à un besoin d'expertise particulière.

Oxygen+ propose aussi des offres de management de transition juridique pour vos projets d'envergure avec des professionnels aguerris.

Oxygen+ est une "people company" car nous sommes convaincus que la valeur principale des directions juridiques est constituée des femmes et des hommes qui la composent. www.oxygenplus.fr

www.oxygenplus.fr

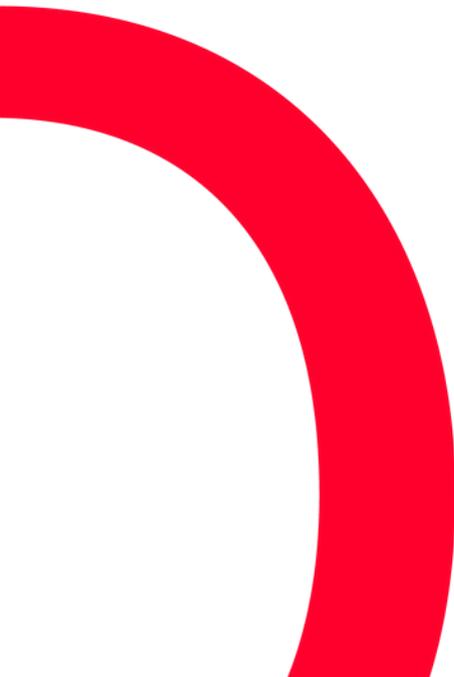
Pour retrouver à tout moment ces documents en accès libre



Bip Bip ! news

Tous les vendredis à 17.00

L'actu du droit et des affaires en 2 minutes Pour boucler sa semaine et n'avoir rien manqué.



OXYGEN⁺

11, rue des Petites Écuries
75010 Paris

www.oxygenplus.fr